



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN DEVELOPPEUR D'APPLICATIONS ET PROGICIELS POUR LE COMPTE DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (Remplacement numérique)^b

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Institué par la Loi n°2021-069 du 23 décembre 2021, le Vérificateur Général est une Autorité Administrative Indépendante chargée de la Vérification Générale. Aux termes de l'article 2 de la Loi n°2021-069, il a pour missions :

- d'effectuer un contrôle de performance et de qualité des services et organismes publics, des programmes et projets de développement et d'évaluer leurs impacts ;
- de contrôler la régularité et la sincérité des recettes et des dépenses effectuées par les institutions de la République, les administrations civiles et militaires de l'Etat, les Collectivités territoriales, les établissements publics ;
- de procéder à la vérification d'opérations de gestion des entreprises dans lesquelles l'Etat ou une autre personne publique détient une participation financière ;
- de vérifier la conformité et l'effectivité des biens et services pour l'acquisition desquels une société privée a bénéficié d'une exonération de droits douaniers ou fiscaux ;
- de vérifier les concours financiers accordés par l'Etat ou toute autre personne publique à tout organisme par rapport à l'objet de ces concours ;
- d'évaluer, à la demande du Président de la République, du Gouvernement ou du Parlement ou de son initiative, les politiques publiques en vue de leur proposer les mesures et actions propres à assurer une meilleure adéquation du coût et du rendement des services publics, à rendre plus pertinent l'emploi des ressources publiques et d'une façon générale, à garantir le fonctionnement régulier des organismes et structures publics ;
- d'effectuer des missions de suivi de mise en œuvre des recommandations des vérifications effectuées.

Conformément à l'article 11 de la Loi n°2021-069 du 23 décembre 2021, le Vérificateur Général dispose, pour l'exercice de ses fonctions, d'une structure dénommée Bureau du Vérificateur Général (BVG) dont il assure la Direction. Le BVG est constitué du Vérificateur Général Adjoint, des Vérificateurs, des autres personnels de vérification et du personnel administratif. Il comprend également un Secrétariat Général dirigé par un Secrétaire Général et une Agence comptable dirigée par un Agent Comptable.

Le Bureau est dirigé par le Vérificateur Général, nommé pour un mandat de sept ans non renouvelable, par Décret du Président de la République suite à un appel à candidatures ouvert. Il est assisté et secondé par un Vérificateur Général Adjoint, qui le remplace en cas d'absence ou d'empêchement.

Le personnel du BVG est réparti entre les Unités en staff et les Directions Opérationnelles. Parmi les Directions opérationnelles figure la Direction de l'Informatique chargée :

- de définir l'architecture du système d'information ;
- de produire des politiques et banques de données ;
- de concevoir, développer, installer et exploiter les outils informatiques ;
- d'appuyer les équipes de vérification en cas de besoin ;
- de fournir l'assistance technique aux utilisateurs de matériels et d'outils informatiques du Bureau du Vérificateur Général et de veiller à la bonne maîtrise des outils et systèmes ;
- d'assurer la sécurité, l'intégrité et la confidentialité des données.



La Direction de l'Informatique est dirigée par un Directeur nommé par décision du Vérificateur Général. Elle comprend :

En staff : des Développeurs d'applications et progiciels

En ligne :

- le Service Administration du Système, du réseau et de la Sécurité ;
- le Service Assistance Informatique et gestion du Matériel ;
- le Service Bases de données et Assistance à la Vérification.

Par ailleurs, en vue de conforter son indépendance, l'article 29 de la Loi n°2021-069 du 23 décembre 2021 donne au Vérificateur Général le pouvoir de recruter les Vérificateurs, les autres personnels de vérification et le personnel administratif sur la base d'une procédure d'appel à candidature dont il définit les conditions.

C'est en vertu de ces dispositions que le Vérificateur Général prévoit de recruter un Développeur d'applications et progiciels pour étoffer l'effectif de la Direction de l'Informatique. Ce recrutement se fait en remplacement numérique du Développeur d'applications et progiciels ayant démissionné du BVG.

Les présents termes de référence ont été élaborés à cet effet.

II. OBJECTIFS :

2.1 Objectif général :

L'objectif général du recrutement est de doter le BVG en ressources humaines compétentes.

2.2 Objectifs spécifiques :

Les objectifs spécifiques du présent recrutement sont :

- doter le BVG d'un Développeur d'applications et progiciels ;
- renforcer le personnel administratif.

III. MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur de l'Informatique, le Développeur d'applications et progiciels est chargé :

- de concevoir et de piloter les projets informatiques ;
- de mettre en œuvre les applications et en assurer le suivi et le développement.

IV. ACTIVITES ET TACHES :

- élaborer les dossiers d'analyse et les cahiers des charges ;
- chiffrer le coût des projets ;
- élaborer les manuels d'installation et d'utilisation ;
- assurer la maintenance des applications ;
- participer à l'élaboration du schéma directeur et à sa mise à jour ;
- développer des applications ;
- concevoir les bases de données ;
- assurer la documentation des applications ;
- assurer la formation des utilisateurs sur les applications ;
- assurer le suivi de l'exploitation des applications ;
- intégrer les applications ;
- assurer la veille technologique des outils de développement utilisés ;
- adapter ou améliorer les programmes informatiques aux besoins des utilisateurs ;
- utiliser des progiciels qui facilitent le travail de programmation et de codage informatique ;
- faire évoluer et améliorer les programmes conçus ;
- assurer le développement, la maintenance et l'évolution des solutions SharePoint Online et Microsoft 365 ;



- maintenir et faire évoluer les applications métiers existantes développées en React, Angular, C#, ASP.NET Core (.NET Core) et SQL Server ;
- participer à la conception, au développement et au déploiement de nouvelles applications Full Stack ;
- développer des interfaces utilisateurs modernes avec React et Angular ;
- développer et maintenir des API et services backend en .NET Core / ASP.NET Core ;
- développer et intégrer des composants SharePoint Framework (SPFx) ;
- concevoir et maintenir des solutions Power Apps et Power Automate ;
- assurer la maintenance technique, fonctionnelle et évolutive du site web institutionnel sous WordPress ;
- gérer la sécurité, les mises à jour, les sauvegardes et l'optimisation des plateformes web ;
- participer à l'analyse des besoins, à la rédaction des spécifications techniques et à la documentation des solutions ;
- fournir un support technique aux utilisateurs et contribuer à l'amélioration continue des applications existantes ;
- exécuter toute autre tâche qui lui est confiée par le supérieur hiérarchique.

V. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU POSTE :

Être titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel du niveau équivalent au moins à la maîtrise (Bac+4) en Informatique, en Génie logiciel ou d'un diplôme d'Ingénieur en Informatique.

VI. CONDITIONS REQUISES :

- être de nationalité malienne ;
- être âgé de quarante (40) ans, au plus, au 31 décembre 2025 ;
- avoir cumulé au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'Informatique dont trois (3) ans au moins dans le domaine du développement web et applicatif ;
- avoir une solide expérience en développement Full Stack avec les technologies React ou Angular côté Front-End et .NET Core / ASP.NET Core côté Back-End ;
- justifier d'une expérience pratique de SharePoint Online, Microsoft 365 et Power Platform ;
- avoir une maîtrise de Microsoft 365 et SharePoint Online, SharePoint Framework (SPFx), Power Platform (Power Apps, Power Automate), React, Angular, JavaScript / TypeScript, HTML5 / CSS3, C#, NET Core / ASP.NET Core, SQL Server, WordPress, API REST et Microsoft Graph, Git, Azure DevOps ou plateformes de gestion de code source ;
- avoir une bonne maîtrise des outils de développement assistés par l'Intelligence Artificielle, notamment : GitHub Copilot, Microsoft Copilot, ChatGPT, Claude Code, Cursor, Windsurf ou outils équivalents ;
- avoir une bonne maîtrise de SQL Server et de la modélisation de bases de données ;
- être capable de respecter la confidentialité et le secret professionnel ;
- être capable de travailler en équipe sous pression ;
- avoir le sens de responsabilité, d'initiative et d'adaptabilité ;
- être rigoureux dans le travail et avoir le sens élevé du respect des supérieurs hiérarchiques et des collaborateurs ;
- être ponctuel et assidu ;
- être dynamique, ouvert, rigoureux et proactif ;
- avoir un esprit d'analyse ;
- être doté d'une intégrité morale irréprochable ;
- avoir une grande capacité de discrétion.

VII. PIECES A FOURNIR :

- un certificat de nationalité ;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;



- une copie certifiée conforme à l'original du ou des diplômes et de leurs équivalences lorsqu'ils sont délivrés à l'étranger ;
- un curriculum vitae (sans photo) détaillé, signé, faisant ressortir les qualifications (diplômes, attestations, certificats, ancienneté, etc.) et les expériences en lien avec le poste ;
- une lettre de motivation (2 pages au maximum) datée et signée sur la vision que le candidat a du poste de Développeur d'applications et progiciels ;
- les copies certifiées conformes aux originaux des attestations de travail, de spécialisation, de perfectionnement et de stage, de certificats et autres documents justifiant la formation et l'expérience ;
- un certificat médical de visite et contre-visite datant de moins d'un mois à la date de dépôt du dossier de candidature.

Les documents scannés non certifiés conformes aux originaux ne sont pas admis.

VIII. METHODOLOGIE DE RECRUTEMENT :

Après une sélection sur dossiers, les candidats retenus seront soumis à un test oral suivi d'une épreuve pratique.

Le ou la candidat(e) ayant obtenu la plus forte moyenne supérieure ou égale à 12/20, après combinaison des notes du test oral et de l'épreuve pratique, sera définitivement déclaré(e) admis(e).

L'embauche définitive interviendra après une visite médicale concluante.

IX. DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Les candidats remplissant les conditions requises sont invités à déposer leurs dossiers de candidature sous pli fermé comportant uniquement les mentions suivantes « **Avis de recrutement pour le poste de Développeur d'applications et progiciels** », au plus tard le **23 octobre 2026 à 12 heures 30 minutes** à l'adresse suivante :

Bureau du Vérificateur Général, Immeuble BVG, BP : E 1187, Hamdallaye ACI 2000, Bamako Mali, Tél : 44 98 38 77 / 44 98 38 78.

NB : Seuls les candidats retenus sur dossiers seront contactés pour la suite du processus. Les dossiers déposés au BVG ne sont pas à retourner aux candidats, même en cas d'échec ou de retrait de candidature.

Bamako, le 29 septembre 2026

Le Vérificateur Général,



Abdou Aziz AGUISSA
Officier de l'Ordre National

